



Montpellier, le 24 septembre 2014

A

Madame Armande LE PELLEC MULLER
Recteur de l'Académie de Montpellier

Réf : FV/MB N°178 – 2014

Madame le Recteur,

Suite à l'annonce par le Ministère de l'Education Nationale de la répartition des REP+, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une information sur les modalités de concertation que vous allez arrêter.

D'autre part, je me permets de vous rappeler que nous sommes dans l'attente de la concertation que vous aviez annoncée sur la répartition des moyens d'enseignement 1^{er} degré entre les cinq départements, et 2nd degré entre les établissements.

Je vous prie d'agréer Madame le Recteur, l'expression de mes respectueux sentiments

Le Secrétaire Régional de l'UNSA Education
Frédéric VAYSSE